

Prévention des risques liés à l'activité physique (P.R.A.P)



Formations continues

Formation intra

www.irts-poitou-charentes.org

Les enjeux de la démarche

- Supprimer et réduire les risques liés à l'activité physique dans les situations de travail
- Développer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention des risques liés à l'activité physique
- Déployer les bonnes pratiques de prévention jusqu'au poste de travail et au salarié

Objectifs pédagogiques

- ✓ Acquérir les compétences afin d'être acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique.
- ✓ Permettre aux établissements de former leurs employés à la démarche PRAP, leur permettant de devenir acteur de la prévention des risques en sachant :
 - * Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique
 - * Identifier les déterminants de leur situation de travail
 - * Évaluer les risques et planifier des réponses possibles
 - * Évaluer les effets des mesures
- ✓ Permettre d'apporter des réponses, dans le domaine de la manipulation des personnes à mobilité réduite, par l'enseignement de différentes techniques.

Démarche et contenu pédagogique

1ère étape : État des lieux et analyse avec le groupe de pilotage de l'établissement (cadre, membres CHSCT, médecin du travail etc..) (4h)

Planifier la prévention des risques liés à l'activité physique dans la structure

- * Établir un pré diagnostic
- * Créer un groupe projet
- * Mobiliser les différents acteurs

2ème étape : Mise en œuvre de la démarche et formation des acteurs PRAP (21h)

- * Identifier l'ensemble des facteurs à risque
- * Sensibiliser et informer les professionnels stagiaires en fonction de leur situation de travail
- * Identifier les risques encourus à partir de leur activité professionnelle
- * Analyser leur situation de travail
- * Rechercher des pistes d'amélioration, les formaliser et les planifier
- * Apporter des connaissances sur des techniques de manutention des personnes à mobilité réduite
- * Mettre en place une démarche de prévention propre à leur structure.

Reconnaissance des acquis de cette formation

Délivrance d'un certificat Prévention des Risques liés à l'Activité Physique par l'INRS (l'Institut National de Recherches et de Sécurité)

Évaluation

Cette action fera l'objet d'une évaluation par les participants.

Institut Régional du Travail Social - Poitou-Charentes
- formations continues -

formations-continues@irts-poitou-charentes.eu

1, rue G. Guynemer BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
Tél. 05 49 37 60 00 - Fax. 05 49 53 28 39 - www.irts-poitou-charentes.org

N° SIRET : 775 716 152 00019

Intervenant :

Mr Carrer : Animateur PRAP

Numéro d'agrément : G003/2005/1008

Organisation de la formation :

Réunion : pré diagnostic avec les acteurs institutionnels (4h)

Formation :

3 jours (21 heures de formation) non consécutifs

Public :

Tout établissement souhaitant former ses professionnels à la démarche PRAP, dans le secteur sanitaire et médico-social

Tous les professionnels ayant à manipuler des personnes à mobilité réduite

Lieu de la formation

Au sein des associations

Nombre de participants : 10 maximum

Validation :

Une attestation de présence sera délivrée par l'IRTS.

Le certificat PRAP sera délivré par l'INRS

Coût de la formation

* Formation intra-institution : 3 225 €

(hors frais de déplacement)

Contacts

Lidia SANCHEZ, secrétariat Pôle Formations Continues

formations-continues@irts-poitou-charentes.eu

☎ 05.49.37.60.05

Laurence BIDAUD, Responsable Pôle Formations Continues

bidaud.laurence@irts-poitou-charentes.eu

☎ 05.49.37.76.65